

INTERVENTION • FORMATION • PRÉVENTION

Ville de
Rivière-du-Loup



Le pompier, au coeur de l'action!

Caserne 14 - Rivière-du-Loup

Caserne 12 - Notre-Dame-du-Portage

Caserne 15 - Saint-Modeste

Caserne 20 - L'Isle-Verte

Photos : François Drouin



SERVICE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE

PROFIL DE L'ORGANISATION

Le Service de la sécurité incendie de la Ville de Rivière-du-Loup offre des services de qualité et développe une expertise variée en différents domaines. En plus de la protection incendie, le Service de la sécurité incendie offre les services de désincarcération, sauvetage nautique, intervention en présence de matières dangereuses, sauvetage technique et premiers répondants.

Le Service de la sécurité incendie de la Ville de Rivière-du-Loup répond annuellement à environ trois cents appels d'urgence répartis entre ses quatre (4) casernes et à quelque deux cent cinquante (250) appels pour son service de premiers répondants sur le territoire loupériovis.

Au niveau de la prévention incendie, c'est plus de mille sept cents (1 700) activités de prévention qui sont réalisées annuellement dans les résidences, les industries, les institutions et les commerces. Par ailleurs, de nombreux plans d'interventions sont réalisés afin de se préparer adéquatement pour des interventions dans certaines entreprises.

NOTRE MISSION

Assurer la protection des personnes et des biens sur le territoire de la Ville de Rivière-du-Loup et contrer tous les risques associés à l'incendie, aux sinistres, aux catastrophes et autres, mettant en danger ou en péril la vie, la santé des personnes et du patrimoine bâti de la municipalité.

VALEURS ORGANISATIONNELLES DU SERVICE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE



Dans toutes leurs décisions et leurs actions à l'endroit des citoyens, comme de leurs collègues, les gestionnaires du Service de la sécurité incendie sont guidés par les valeurs suivantes :

✦ LA RECHERCHE DE L'EXCELLENCE

Nous recherchons l'excellence dans nos rapports avec les citoyens, dans les services rendus ainsi que dans notre gestion. Nous visons également l'amélioration continue de la qualité dans toutes nos actions.

✦ L'IMPORTANCE DU PERSONNEL

Le personnel du Service de la sécurité incendie constitue notre force et notre ressource principale. Nous croyons que la satisfaction des aspirations individuelles et le respect des personnes, par leur implication et la reconnaissance des réalisations, sont fondamentaux dans la poursuite de notre mission.

✦ LE PROFESSIONNALISME

La rigueur, le respect des règlements et la formation continue sont au cœur de l'action du Service de la sécurité incendie. Nous cherchons à donner l'exemple par notre comportement, ce qui crée un sentiment de confiance et de crédibilité. La valorisation du travail repose sur le professionnalisme.

VISION DU SERVICE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE

Notre vision est d'offrir à la population un service de qualité, efficace et efficient, tout en optimisant les ressources disponibles afin de répondre aux plus hautes exigences grâce au développement de notre expertise et aux activités mobilisatrices de l'ensemble des membres de notre Service.

FORMATION : QUELLES SONT LES EXIGENCES?

Comment devenir pompier :

Pour devenir pompier au sein du Service de la sécurité incendie de la Ville de Rivière-du-Loup, vous devez minimalement suivre une formation « Pompier 1 ».

Pompier I

Clientèle cible

Ce programme s'adresse à toute personne désirant occuper un poste de pompier dans toutes les municipalités du Québec ayant une population de moins de 25 000 habitants.

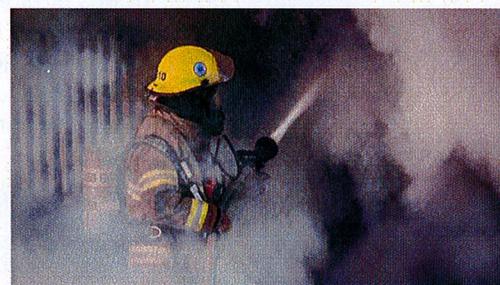
Aperçu

La formation Pompier I permet de développer l'ensemble des compétences de base en combat d'incendie et en intervention en présence de matières dangereuses. Ces compétences sont requises pour exercer le métier de pompier. **Cette formation est payée par l'employeur.**

Description du programme

Les principaux sujets couverts par cette formation :

- ✚ Initiation au métier de pompier;
- ✚ Maîtrise des équipements relatifs à l'eau;
- ✚ Comportement et intervention en fonction des phases du feu;
- ✚ Utilisation d'un appareil de protection respiratoire isolant autonome;
- ✚ Utilisation du matériel d'intervention;
- ✚ Connaissance des caractéristiques du territoire à protéger;
- ✚ Activités de prévention des incendies;
- ✚ Processus d'intervention général;
- ✚ Processus d'intervention défensive en présence de matières dangereuses;
- ✚ Processus d'intervention spécifique à des feux de nature particulière.



Durée du programme

Le programme est d'une durée totale de 255 heures.

À la fin du programme, vous obtenez un diplôme « Pompier 1 ».

Par la suite, différentes spécialisations sont offertes :

- ✚ Pompier 2 : 120 heures;
- ✚ Autopompe : 30 heures;
- ✚ Véhicule d'élévation : 30 heures.

Le Service de la sécurité incendie de Rivière-du-Loup vous offre même la possibilité d'obtenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) en sécurité incendie et ainsi devenir un pompier professionnel.

Mettez en valeur vos aptitudes en relevant de nouveaux défis

Offre d'emploi

POMPIERS - POMPIÈRES À TEMPS PARTIEL

(POSTES SYNDIQUÉS À TEMPS PARTIEL)

Sous l'autorité des capitaines du Service de la sécurité incendie, la personne titulaire de l'un de ces postes a pour principaux mandats la lutte contre l'incendie, l'intervention lors de diverses situations d'urgence, le travail en caserne, le sauvetage de sinistrés, les appels de premiers répondants, certaines activités d'entretien d'équipements, les activités en prévention des incendies de même que les activités de formations prescrites par la direction du service.

Exigences

- ✚ Être âgé de 18 ans et plus;
- ✚ Demeurer dans un rayon de 10 kilomètres de la caserne;
- ✚ Détenir et maintenir en vigueur un permis de classe 4-A ou être apte à l'obtenir;
- ✚ Être en excellente condition physique;
- ✚ Suivre la formation de pompier selon la réglementation.

Note : Le fait de pouvoir s'absenter de son travail lors d'un appel d'urgence est un critère important qui sera considéré lors de l'embauche.

Profil recherché

- ✚ Aimer le travail d'équipe;
- ✚ Avoir la disponibilité et vouloir s'investir dans un processus de formation rémunérée;
- ✚ Aimer travailler sous pression;
- ✚ Être disponible selon les horaires variables;
- ✚ Faire preuve de tact, de discrétion et d'autonomie;
- ✚ Savoir respecter les niveaux hiérarchiques.



Rémunération et conditions de travail

La rémunération et les conditions de travail sont celles prévues à la convention collective liant le Syndicat des pompiers de la Ville de Rivière-du-Loup (CSN) et la Ville de Rivière-du-Loup.

Dossier de candidature

Votre dossier de candidature devra comprendre, outre votre curriculum vitae, une lettre mettant en évidence vos motivations pour l'exercice de cette fonction. Le processus de sélection peut inclure, en plus des tests et entrevues, une évaluation psychométrique, un test physique, de même qu'une évaluation médicale.

Pour plus d'informations, vous pouvez communiquer avec :

Monsieur Éric Bérubé

Directeur du Service incendie
553, rue Lafontaine
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 3C5
Tél. : 418 862-5901

Monsieur Denis Lagacé

Directeur des ressources humaines
65, rue de l'Hôtel-de-Ville C. P. 37
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 3Y7
Tél. : 418 867-6700